

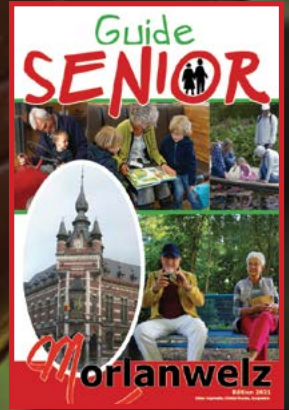
MORLANWELZ EST JUMELÉE AVEC BLAJ (ROUMANIE), PLESZEW (POLOGNE), LE QUESNOY (FRANCE) ET VILLAROSA (ITALIE)

Journal communal d'information - N°102 - avril 2021

Morlanwelz.be /info



Dans ce journal :



Editeur responsable

Christian Moureau,
Bourgmestre
Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél. : 064/43.17.17

Préresse

Nathalie Pietquin
Tél : 064/43.17.39
communication@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be

Sommaire

| | |
|--------------------------|---------|
| Administration | 2 à 7 |
| Bien-être animal | 8 |
| Cohésion sociale..... | 9 |
| Santé..... | 10 & 11 |
| Développement local..... | 12 & 13 |
| Espace Citoyen | 14 |
| Culture | 15 à 18 |
| Rubrique médicale | 19 |
| Hygea..... | 20 |

Comité de rédaction/correction

Arlette Bougard,
Rose-Marie Druart
Claudine Lefèvre,
Jacques Pourtois,
Andrée Prévost,
Franca Rossi,
Jean-Pierre Soumois,
Annette Tilmant.

Seuls les textes qui nous parviennent dans les délais ont la possibilité d'être corrigés par le comité. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prochaine parution du Morlanwelz.be/info

Si vous souhaitez que vos articles (max. 2000 caractères, espaces compris) paraissent et que vos activités soient reprises dans l'agenda, vous êtes invités à remettre les informations nécessaires au service préresse **avant le 3 mai 2021**. Thème politique au choix. Le journal n°103 sera distribué mi juin 2021 par les gardiens de la paix et les prestataires de l'A.L.E. avec le soutien financier de l'A.L.E. **Pour toute réclamation à propos de la distribution, merci d'appeler le 064/43.17.87.**

Toutes les activités reprises dans ce journal sont conditionnées par l'évolution de la pandémie.

Edito du Bourgmestre

Chers citoyens,

En rédigeant l'éditorial de notre journal communal *Morlanwelz.be/info* en pleine période de carnaval, j'ai une pensée particulière pour tous les amateurs de folklore qui ont été privés de leur plus beau moment récréatif de l'année.

C'est également l'occasion pour moi de corriger des propos colportés sur les réseaux sociaux par quelques personnes en mal de polémique.

En effet, lors de la 4^e réunion de travail préparatoire au carnaval, en présence de tous les présidents de nos sociétés, il a été décidé à l'unanimité d'annuler l'ensemble des carnivals de notre entité mais également de n'accepter aucune demande telle que vente de mimosa, aubade matinale, rassemblement de musiciens, etc. La justification de leur refus étant d'éviter de retourner le couteau dans la plaie.

Ayant un mandat très clair des véritables porte-paroles des sociétés, nous ne sommes pas entrés dans l'escalade des demi-cérémonies couvertes en partie par certains politiques mais pas toujours par les zones de police. Il est vrai qu'il est un peu paradoxal de vouloir attirer le public en jouant un air de batterie et en même temps d'interdire les rassemblements.

Après la polémique - je cite ce que j'ai lu - «*l'échevin du Folklore et le bourgmestre sont heureux de la situation*», ce qui est totalement faux, nous ferons le nécessaire pour réussir les prochains carnivals.

Vive le carnaval !!!

Christian Moureau,
votre bourgmestre

Avis aux riverains de cours d'eau

Vous êtes riverain de cours d'eau et vous vous demandez quelles sont vos obligations vis-à-vis de ce dernier ?

Avant tout chose, en cas de travaux prévus sur le cours d'eau qui borde votre terrain, sachez que le gestionnaire responsable de celui-ci, les ouvriers et les personnes chargées des travaux disposent d'un droit d'accès ; servitude de passage de 5 mètres à partir de la crête de berge.

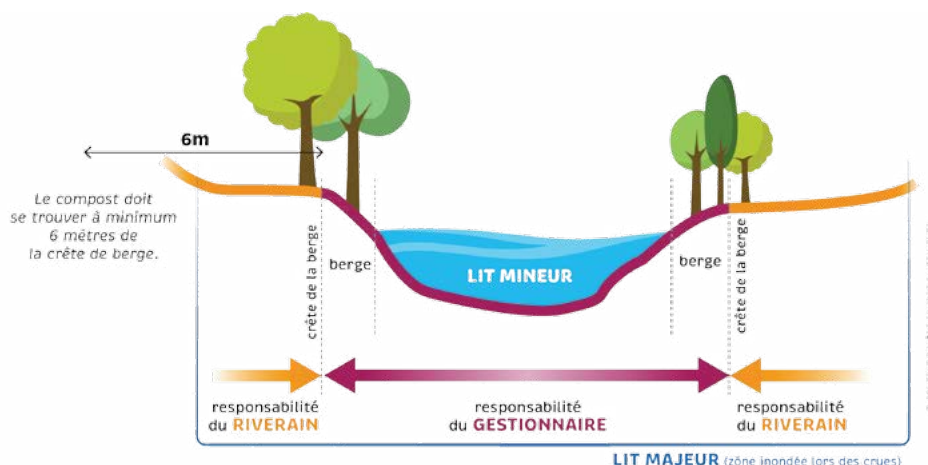
Les gestionnaires ont également le droit de déposer sur les terres riveraines les matières enlevées du lit du cours d'eau, ainsi que les matériaux, l'outillage et les engins nécessaires pour l'exécution des travaux.

Quelles sont les interdictions ?

- Laisser le bétail accéder à la rivière : une clôture doit être installée à minimum 1m de la crête de berge pour empêcher le bétail d'accéder à la rivière.
- Laisser pousser des résineux à moins de 6m de la crête de berge (12m en zone *Natura 2000*)
- Laisser un dépôt d'objets ou de matières pouvant être entraînés par les flots (déchets, déchets verts, matériel, etc.) à moins de 6m de la crête de berge du cours d'eau ainsi que dans les zones soumises à l'aléa d'inondation (art.D408 du Code de l'Eau), à l'exception des boues de curage.
- Modifier le relief du sol par le dépôt de terre de remblais ou gravats.
- Installer une clôture dans le cours d'eau qui risque de bloquer les déchets flottants et de provoquer une entrave à l'écoulement de l'eau.
- Construire une installation fixe à moins de 6m de la crête de berge.

Vous devez veiller à entretenir les arbres et arbustes hors berge afin que leur croissance ne risque pas de provoquer une entrave à l'écoulement dans le lit du cours d'eau

Pour connaître le gestionnaire du cours d'eau qui vous concerne, vos droits en tant que riverain, n'hésitez pas à contacter votre commune (064/43.17.50) ou le *Contrat de Rivière de la Haine*. Pour répondre à toutes vos questions concernant les cours d'eau de la vallée de la Haine : www.contratrivierehaine.com ou 065/33.66.61.



CRAAC

Administration

Nuisances sonores de voisinage

BOOM

Un voisin qui tond sa pelouse tôt le dimanche (jour où c'est interdit avant 10h), un autre qui organise des soirées dans son jardin jusque tard dans la nuit, celui-ci qui laisse aboyer son chien dehors (il existe des colliers anti-aboiements), celui-là qui fait aller sa radio à fond, fenêtre ouverte...



Rien de plus pénible que les nuisances sonores ! Que faire si vous en êtes victime ?

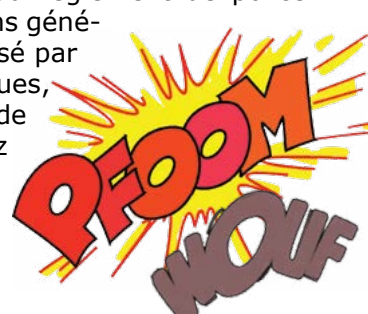
Allez d'abord **discuter avec les voisins** concernés. Ils ne se rendent peut-être pas compte des dérangements qu'ils créent. Il vaut mieux dialoguer que se fâcher et agresser ! Essayez de voir avec eux ce qu'il est possible de faire pour remédier à ce qui vous gêne. Parlez-en avec d'autres voisins, voyez si, eux aussi, sont dérangés : si oui, ils pourraient appuyer votre demande et servir de témoins.



Si vos démarches ne donnent pas de résultat, **contactez la police**, qui, après constat, peut entamer une négociation, ou avertir d'une sanction sous forme d'amende (dont le montant, de 50 à 350-€, est déterminé par le fonctionnaire sanctionnateur provincial), pour tapage diurne ou tapage nocturne (entre 22h et 8h, période fixée par la loi). Renseignements auprès de la police : 064/513.200 de 6h à 22h tous les jours ou 064/513.120 entre 9h et 12h (poste local).

A noter que les **gardiens de la paix** peuvent aussi servir de médiateurs en cas de conflits de voisinage (tél. 064/43.17.87).

Les nuisances sonores causées par une personne privée relèvent du règlement de police qui prévoit des limitations générales quant au bruit causé par les animaux domestiques, les tondeuses, les fêtes de plein air... Vous trouverez ce règlement sur le site www.morlanwelz.be et plus précisément de la lutte contre le bruit, chapitre II, section I.



En dernier lieu, pensez au **juge de paix**... Une procédure en conciliation (pour rétablir une entente entre personnes qui s'opposent) auprès de la justice de paix est gratuite et assez rapide. (La justice de paix pour l'entité est à Binche : 064/31.11.30.) Un procès-verbal aura valeur de jugement si un accord intervient. Et si la conciliation échoue ? On ira alors vers un procès : un huissier de justice va citer la partie adverse

à comparaître ou bien il s'agira d'une comparution volontaire. L'aide d'un avocat est vivement conseillée. Cela vaut aussi, bien entendu, pour d'autres nuisances que le bruit.

Dernier conseil : si vous projetez d'organiser sur votre terrain un barbecue qui risque d'être bruyant et de se prolonger, parlez-en avec vos voisins pour savoir si, pour une fois, ils l'admettraient, et au besoin, invitez-les aussi !

En conclusion, il faut bien se dire qu'on ne fait ce qu'on veut chez soi que tant que cela ne dérange pas le voisinage... Aussi, soyez cohérents, seul l'excès est punissable !

Claudine Lefèvre

Comment demander une conciliation ?

Par lettre simple adressée au juge de paix de Binche (avenue Charles Delière 54 - 7130 Binche) en mentionnant :

- Vos nom, prénom, adresse ainsi que ceux de vos voisins.
- L'exposé des faits.
- Le but recherché.
- Une demande explicite de conciliation.

Il est également possible de demander une conciliation au greffe ou directement auprès du juge de paix.

Marché des producteurs et artisans locaux à Mariemont

LES DIMANCHES 9 MAI & 13 JUIN

DE 10H À 13H

Au pavillon touristique
chaussée de Mariemont, 71 à Morlanwelz



Infos
064 43 17 79
www.morlanwelz.be
activites@morlanwelz.be

Chaque 2^e dimanche
du mois d'avril à octobre

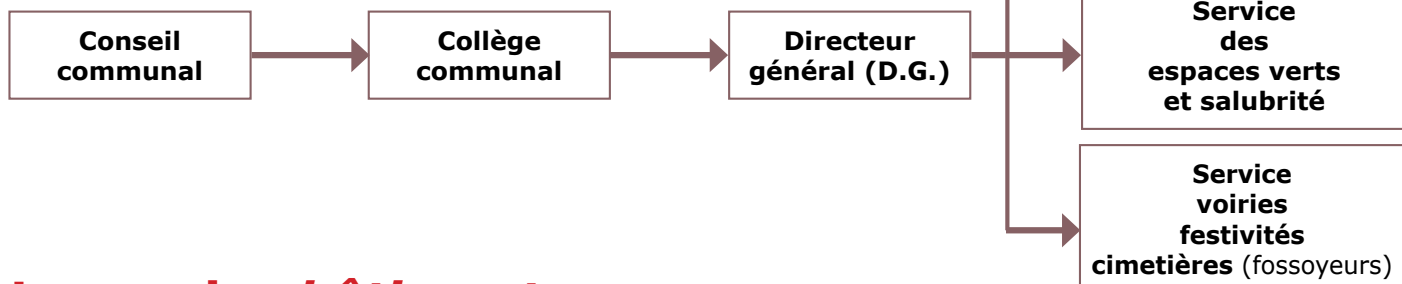


Ce marché est autorisé car il ne s'agit pas d'un marché annuel mais bien d'un marché récurrent.

Une organisation de Collège communal de Morlanwelz, sous l'impulsion des événements de l'économie locale et du tourisme

Le service des travaux

Rappel de l'organigramme



Le service *bâtiments*

Dès mon arrivée, je suis prise en charge par Jean-Michel Bouchez pour une **visite improvisée de l'ensemble des bâtiments** agencés autour de la cour. Certains ont été construits ou rénovés par les ouvriers avec des matériaux de récupération (lutte *anti-gaspi* !).

Mon parcours est très instructif et j'en découvre des choses : chaque corps de métier possède son bâtiment, ce qui est logique mais pas toujours possible. A Morlanwelz, si ! Je fais la connaissance de certains ouvriers :

- soudeur,
- menuisier,
- électricien,
- maçon,
- garagiste,
- magasinier.

Je constate que les bureaux et réfectoires ont été aménagés en raison de la crise sanitaire.

Des entrepôts divers destinés à abriter des matériaux, du matériel spécifique, des véhicules ont été rénovés et sont cadénassés.

Le magasin fonctionne avec 3 ouvriers qui se relayent.

Ils stockent le matériel, font l'inventaire, commandent ce qui est nécessaire en respectant la procédure des marchés publics. Cette lourdeur administrative retarde souvent les interventions mais il est impératif de la respecter.

Ils préparent les commandes à la demande et livrent produits et matériaux en fonction des travaux à effectuer.

Le garage : deux ouvriers sont attachés à la maintenance, la réparation ou le dépannage des véhicules ou machines utilisés par les services.

Deux techniciennes de surface se chargent de l'entretien des locaux (bureaux et réfectoires, salles de réunions, sanitaires) et veillent à l'hygiène et à la désinfection depuis la pandémie «Covid-19».

Depuis peu, une personne est préposée à **l'accueil, le téléphone et le secrétariat**.

Un **agent technique** a été désigné : **Sylvia Clora**, afin de soulager les responsables et brigadiers des services dans leurs tâches.

Enfin, à l'entrée, on remarque le bâtiment réservé aux **deux concierges**. Ils sont également impliqués dans les travaux des différents services.

A présent, voici les informations recueillies lors des entretiens avec **Jean-Michel Bouchez, brigadier du secteur «bâtiments»** et **Dominique Engin, brigadier du secteur «électricité»**. Ils sont complémentaires et travaillent en parfaite collaboration.

Le sujet est vaste et les tâches sont multiples. En effet, ils sont en charge de **62 établissements** ! C'est aussi le service qui compte le plus grand nombre d'ouvriers qualifiés :

- 4 maçons + 2 «articles 60»
 - 3 peintres
 - 1 soudeur + 1 manœuvre
 - 1 menuisier
 - 2 chauffagistes/plombiers
 - 4 ouvriers à tâches multiples (2 équipes de 2)
- Actuellement, 1 couvreur manque à l'appel. Le secteur électricité compte 2 ouvriers + le brigadier.

Soit environ 25 personnes. Ce chiffre fluctue en fonction du nombre d'articles 60 placés

en réinsertion sous la tutelle du CPAS. Leur aide est importante, surtout quand ils peuvent «faire un peu de tout» !

Les travaux pris en charge :

Les nombreuses interventions **dans les écoles** : aménagement, rénovation des classes, fuites d'eau, W.C. bouchés, problèmes d'éclairage à résoudre.

Les interventions au Centre culturel «Le Sablon», au bureau de Police à Carnières, à l'hôtel communal ainsi que dans les cimetières pour la réparation des murs, des rampes d'accès, des escaliers, des columbariums.

Avant la rentrée scolaire, les équipes veillent à la mise en ordre des classes : rénovation ou réparation, agencement, respect des normes de sécurité. Mais parfois, en octobre, elles doivent procéder à des modifications !

Le travail en «urgence» est très conséquent et impacte directement le planning établi.

Ce service est soumis aux **contrôles** des pompiers (certaines normes changent chaque année...) et d'un organisme de contrôle agréé en ce qui concerne l'électricité.

Les **éclairages de secours** et le contrôle des **lieux de cultes** (uniquement en extérieur) relèvent de leurs compétences.

Les **illuminations et autres agencements** lors des carnivals, du marché de Noël font aussi partie de leurs missions.

A signaler : l'énorme travail réalisé depuis que nous subissons les effets du coronavirus, à savoir la confection et le placement des séparations en plexiglas dans toutes les institutions ainsi que les supports destinés à recevoir les flacons de gel hydroalcoolique.

Un service de garde est établi, tous services confondus, 24h sur 24. Un roulement se fait entre les différents corps de métier.



Pour les citer :

Le public pense souvent que nous faisons notre travail «à la légère», c'est absolument faux pour la grande majorité des ouvriers (hélas, il y a toujours des «brebis galeuses» comme partout...).

Nous regrettons que tous les citoyens ne soient pas conscients de la quantité et de la qualité du travail accompli en général.

En conclusion : quand j'ai décidé de rédiger ces articles, ma volonté était de mieux faire connaître le service des travaux, mais aussi de combattre les idées reçues, la mauvaise foi, le manque de respect voire le mépris. **La critique est aisée, mais l'art est difficile !**

Je souhaite remercier les responsables des différents services pour toutes les informations reçues, leur accueil chaleureux, leur humour : **Roberto Pedrini**, responsable de la gestion du personnel du service des travaux, **Philippe Henriette**, responsable du service des espaces verts et salubrité, **Jean-Michel Bouchez**, brigadier du secteur «bâtiments», **Dominique Engin**, brigadier du secteur «électricité».

J'ai le sentiment que cette mise en valeur du travail accompli apporte un peu de baume au cœur à tous ces ouvriers trop souvent discrédités.

Mes remerciements s'adressent également à **Christian Moureau**, bourgmestre, en charge des travaux, et à **Jean-Louis Lambrechts**, directeur général.

Voilà, mission accomplie ! Enfin, je l'espère !

Rose-Marie Druart

Connaissez-vous déjà la nouvelle carte d'identité électronique (eID) ?

Votre carte d'identité fait peau neuve : l'extérieur est non seulement différent, mais la carte proprement dite a également été modifiée. De quoi mieux vous protéger contre la fraude à l'identité. Lorsque le moment sera venu de changer votre carte d'identité, vous recevrez le nouveau type d'eID.

Une protection renforcée

Notre monde se numérise et votre eID évolue avec lui. Quiconque demande une nouvelle carte d'identité remarquera qu'elle a quelque peu changé. La nouvelle eID respecte en effet les directives européennes en intégrant notamment une meilleure protection contre la fraude à l'identité. Ainsi, grâce à la combinaison d'une **photo perforée** et de vos **empreintes digitales**, il est désormais encore plus compliqué de la falsifier.

Principaux changements

- La photo se trouve à gauche.
- La carte présente des couleurs plus claires.
- La puce à contact se trouve désormais à l'arrière de la carte.
- Une image perforée de votre photo figure à côté de la puce à contact.
- La carte est dotée d'une puce RFID (*radio-identification*) qui contient vos empreintes digitales. Elle ne peut être lue que par les instances compétentes et est invisible à l'œil nu. La technologie RFID raccourcit les temps d'attente lors des contrôles aux frontières.

Vous pouvez toujours utiliser votre lecteur de carte

La nouvelle eID est également dotée d'une puce de contact. Cette dernière se trouve toutefois désormais à l'arrière de la carte : vous devez donc simplement la retourner lorsque vous l'insérez dans le lecteur.

Les services communaux vous reçoivent sur rendez-vous. Pour la population, formez le **064/43.17.27** ou commandez certains documents en ligne sur www.morlanwelz.be

Utilité de votre eID (renouvelée)

Chaque citoyen âgé de plus de 15 ans doit pouvoir être identifié au moyen de son eID, et ce, à tout moment. La nouvelle eID peut être utilisée comme **document de voyage au sein de l'Union européenne**. Elle vous donne aussi accès à de **nombreuses applications numériques** : vous pouvez en effet vous en servir pour faire votre déclaration d'impôts en ligne via *Tax-on-web* ou consulter toutes les informations relatives à votre pension sur *MyPension*. Via *Mon dossier*, vous pouvez également consulter et télécharger en ligne des certificats à partir du Registre national. Vous trouverez d'autres applications sur <https://my.belgium.be>

Savez-vous quoi faire si vous oubliez votre code PIN ou PUK ?

Si vous avez oublié votre code PIN ou introduit un code erroné, vous aurez encore deux essais pour saisir le bon code. Après trois tentatives ratées, vous devrez vous rendre à l'hôtel communal pour entrer votre code PUK. Vous ne parvenez pas à remettre la main sur le courrier reprenant vos codes PIN et PUK personnels ? Pas de problème : vous pourrez alors en demander de nouveaux à l'administration communale (3-€). Pensez pour ce faire à vous munir de votre eID. Vous pouvez également le faire gratuitement en ligne via <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-dun-code-pin>



Comme Rose-Marie l'a expliqué à la page précédente, les ouvriers communaux ont réalisé des séparations en plexiglas pour protéger les travailleurs et les citoyens contre le coronavirus. Voici un bel exemple de leurs réalisations : les guichets de l'accueil et des services état civil et population.



J'ai besoin d'aide, qui appeler ?

Une vie peut être en danger ? Un incendie ?

oui non

J'ai besoin de l'aide des pompiers ?

oui

non

Appelez le 112



Appelez le 1722



Utilisez le formulaire en ligne des pompiers

Réparez vous-même



Faites appel à un professionnel qualifié

www.112.be



Le Service public fédéral Intérieur active le numéro de téléphone 1722 en cas de tempête ou d'inondation, pour les interventions non urgentes des pompiers. Vous n'appellez pas le 1722 s'il y a une vie en danger. Demandez-vous d'abord si une vie est potentiellement en danger et si l'intervention des pompiers est nécessaire.

Vous appelez le **112** quand vous avez besoin **en urgence** d'une ambulance ou des pompiers parce qu'une vie est potentiellement en danger. Exemples : risque d'effondrement, danger sur la voie publique (arbre au sol, câble sectionné, chutes de pierres...), risque d'incendie, accident avec blessés...

Vous utilisez le **formulaire électronique de la zone de secours Hainaut Centre** (www.zhc.be, onglet «*guichet unique*») ou vous appelez le **1722** quand aucune vie n'est potentiellement en danger mais que vous avez besoin de l'aide des pompiers. Exemples : dégâts importants à la toiture, cave inondée, voie publique inondée...

Vous appelez un **professionnel qualifié** (ou vous réparez vous-même) quand aucune vie n'est potentiellement en danger et que les dégâts ne nécessitent pas l'intervention des pompiers. *Les numéros 112 et 1722 ne peuvent pas être utilisés dans ces cas.* Ex. : chute d'arbre dans le jardin, abri de jardin endommagé, dommages causés par la grêle au véhicule, panne d'électricité...

Les services d'incendie aident toujours en premier les personnes dont la vie est en danger. Après une tempête, ils interviennent également en cas de danger, comme lorsqu'un arbre risque de s'effondrer sur une maison, par exemple. Mais les services d'incendie ne sont pas des entreprises de réparation. Ils n'interviennent donc pas pour remplacer des tuiles sur votre toit, réparer votre véranda ou le revêtement de votre terrasse, nettoyer ou réparer votre gouttière, scier et enlever un arbre ou des branches tombés dans votre jardin. Dans tous ces cas, vous ne devez pas appeler les services d'incendie, mais un professionnel qualifié.



Pourquoi le 1722 ?

- L'objectif du numéro 1722 est de désengorger les centrales d'urgence 112 et de ne pas faire attendre les personnes dont la vie est en danger. Le 1722 n'est pas un numéro d'urgence. Soyez patient et ne rappelez pas pour savoir quand les secours arriveront.
- Le numéro 1722 est activé préventivement lorsqu'une tempête ou une inondation est annoncée sur la base d'un avertissement de l'Institut Royal Météorologique de Belgique (IRM). L'activation du 1722 ne présage en rien de la gravité de l'avertissement et de l'étendue des dégâts éventuels.
- L'activation du numéro 1722 est toujours annoncée par les médias.
- Le 1722 est un numéro payant, vu qu'il ne s'agit pas d'un numéro d'urgence.

Lorsqu'il n'y a pas de risque de tempête ou d'inondation et que le 1722 n'a pas été activé, vous pouvez appeler le 112 pour toute assistance urgente d'une ambulance ou intervention des pompiers.

Priorité aux vies en danger

Les centrales d'urgence 112 et les pompiers donnent toujours la priorité aux personnes dont la vie est potentiellement en danger. Ils analysent les situations au cas par cas et déterminent qui doit être aidé en premier lieu. Pendant une tempête ou une inondation, ils doivent traiter beaucoup de demandes en même temps. Ce sont toujours les opérateurs des centrales d'urgence 112 qui traitent les appels au 1722, car ils sont les mieux placés pour évaluer si une situation non urgente risque de s'aggraver, par exemple. Ils traitent les appels sur des lignes téléphoniques distinctes, ce qui leur permet de traiter d'abord les appels les plus urgents au 112. Il peut s'agir d'appels pour des personnes coincées dans leur véhicule ou blessées à la suite de la chute d'un arbre, mais également de personnes qui ont une crise cardiaque ou dont la maison est en feu. Faites dès lors preuve de patience et restez en ligne ou rappelez le 1722 (pas le 112) plus tard si nécessaire.

Assurances

Si vous avez subi des dommages, il convient de le communiquer à votre compagnie d'assurances, sans passer par le 1722. Sur le site web www.abcassurance.be, vous trouverez une check-list de toutes les mesures à prendre en cas de dégâts dus à la tempête.

Protégeons les hérissons de nos jardins !



Mammifère nocturne, le hérisson se nourrit d'insectes, de fruits et de baies. L'hiver, il hiberne sous des tas de feuilles mortes, branchages, tas de bois...

Savez-vous que le hérisson est une espèce protégée et en voie de disparition dans toute l'Europe ? L'entité de Morlanwelz peut donc s'estimer chanceuse d'avoir quelques hérissons sur son territoire.

Les dangers sont nombreux pour eux ! Soyez vigilant :

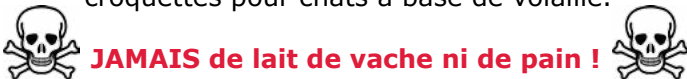
- Pesticides, poisons (anti-limaces, mort-aux-rats...).
- Noyade (piscine, étangs).
- Blessures par tondeuses-robot.
- Brûlures, pièges...
- Voitures.
- Prédateurs (fouine, renard, grand-duc, blaireau).
- Faim, épuisement lors des sécheresses.

Quelques gestes pour les aider :

Au jardin, utilisez des produits naturels, prévoyez des rampes dans les piscines et étangs, surélevez les filets de culture.

Pour lui donner envie de venir dans votre jardin :

- Laissez des feuilles mortes et des tas de bois pour qu'il fasse son abri.
- Installez des haies pour qu'il s'y cache.
- Installez un compost ; il aura des insectes à grignoter.
- Mettez à disposition de l'eau et quelques croquettes pour chats à base de volaille.



JAMAIS de lait de vache ni de pain !

ATTENTION ! Un hérisson en journée ? Il a peut-être été dérangé par des travaux de jardinage, il est peut-être blessé ou désorienté. Il est très probablement en danger.

Contactez le centre *Annexe des Hérissons CREAVES* de Jumet avant de vous déplacer, vous y obtiendrez des conseils.

www.sosherisson.be

Responsable : Carole Anne Bouillon
0475/96.12.69 - carole@sosherisson.be

Pour rappel, en Belgique, la détention d'animaux sauvages est interdite et illégale.



De notre bien-être au bien-être animal...

Pour la majorité des personnes, posséder un animal de compagnie est une source de bien-être. Que ce soit un chien, un chat, un lapin, un cochon d'Inde ou tout autre animal pouvant créer un lien, ces compagnons nous donnent de l'affection, de l'attention, et, bien souvent sans condition. Ils n'attendent qu'une seule chose, c'est que l'on soit attaché à eux comme ils le sont à nous !

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons être responsables de notre animal de compagnie, lui apporter de l'attention, de l'affection, de l'amour. Au-delà de l'aspect affectif, il faut évidemment lui apporter tous les soins dont il a besoin. En quelque sorte, il faut être proche de lui.

Faire le choix d'adopter un animal mérite donc de se poser la question du temps à lui consacrer mais aussi de la place qu'il prendra dans la famille. Ce n'est pas un objet inerte que l'on déplace dans le salon ni un jouet que l'on range dans un placard quand on en a fini. C'est un être vivant qui mérite également de vivre dans des conditions de bien-être.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations utiles. Prenez soin de vous et de votre animal...

*François Devillers
Echevin du Bien-être animal*

Ne prenez pas le risque de perdre votre chien ou votre chat, rendez vos données de contact consultables !

Déclarez votre chien sur www.dogid.be et votre chat sur www.catid.be et si c'est déjà fait, n'oubliez pas de vérifier si vous avez rendu vos coordonnées consultables si votre chien ou votre chat se perd : associez votre numéro de registre national au numéro et aux données de votre animal.

Pour toute question :

02/333.49.94 (chats) ou 02/333.92.22 (chiens).



Edition spéciale du Plan de Cohésion sociale

Le P.C.S., un dispositif ambitieux de promotion de la cohésion sociale et du bien-être pour tous au niveau local

*«Ete Solidaire
je suis partenaire !»*

Si vous avez besoin d'un entretien de votre jardin entre le 5 et le 31 juillet : tonte de pelouse, taille de haie (hauteur d'homme), enlèvement de mauvaises herbes, petites structures à peindre (type muret) en fournissant le matériel par vos soins, prenez contact avec nous avant le 14 mai pour que les animatrices puissent venir visionner le travail à réaliser. 064/43.17.34. *Gratuit.*

*Taxi de la solidarité
064/43.17.33*

Vaccination Covid-19

Le taxi de la solidarité peut vous accompagner à votre rendez-vous pour vous faire vacciner contre la Covid-19.

Personnes en quarantaine

Le taxi peut se rendre pour vous au magasin, à la pharmacie...

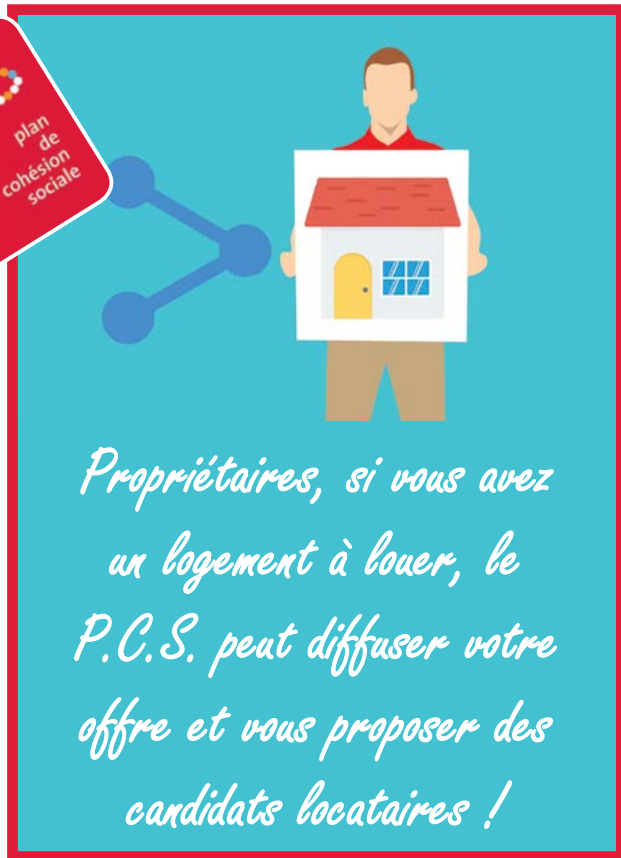
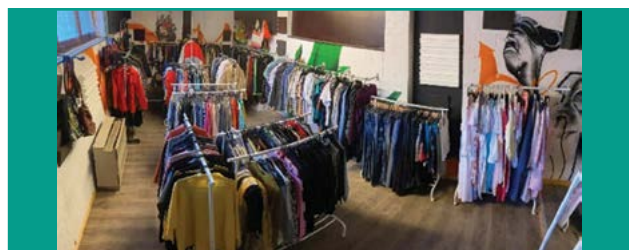
Tarif pour une destination entité et hors entité : 3-€/h + 0,3751-€/km parcouru (par facturation).



Donnerie

Un nouveau projet a été inauguré dans le chalet en bois de la rue du Beaugard à Carnières.

Si vous êtes à la recherche de vêtements homme, femme, enfant ou si vous souhaitez nous en donner, nous pouvons vous accueillir sur rendez-vous pris au 064/43.17.34. *Gratuit.*



*Propriétaires, si vous avez
un logement à louer, le
P.C.S. peut diffuser votre
offre et vous proposer des
candidats locataires !*

Aide & accompagnement

- Recherche d'un emploi/projet professionnel.
- Recherche d'un logement social/privé/renouvellement de dossier d'inscription.
- Décrochage scolaire.
- Job étudiants
- Bourse d'études (introduire la demande avant le 31 octobre 2021).
- Aides sociales diverses (dossier vierge noire...).

Infos et rendez-vous

064/43.17.34 ou 064.43.17.06

sophie.olivier@morlanwelz.be

melissa.vandemenschbrugge@morlanwelz.be

Chef de projet : Sophie Olivier - 064/43.17.34.

Infos : sophie.olivier@morlanwelz.be - (aussi sur Facebook !)

Toutes ces activités sont une initiative du Plan de Cohésion Sociale de l'administration communale de Morlanwelz, du collège communal, de l'échevine responsable, Josée Incannella, et du bourgmestre, Christian Moureau.

La vaccination contre la COVID-19 en Wallonie

Quelles sont les prochaines étapes ?

Les personnes âgées de **65 ans et plus**

Les personnes de **18-65 ans à risques**

Les personnes de **18 à 65 ans par âge décroissant**

Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

1. L'INVITATION

La convocation vous sera envoyée soit par **courrier, e-mail ou sms**. Elle est accompagnée d'un **questionnaire santé à remplir avant** de se faire vacciner.

L'invitation vous propose un **lieu de vaccination** et précise les **modalités de prise de rendez-vous** ainsi que votre **code personnel à 16 caractères**.

Ce code de vaccination est unique et ne peut en aucun cas être cédé.

Les invitations seront envoyées progressivement, personne ne sera oublié !

2. COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

▶ EN PRIORITÉ : EN LIGNE

Sur le site www.jemevaccine.be. Cliquez sur « **gérer mes rendez-vous de vaccination** ».

Introduisez ensuite le code à 16 caractères de l'invitation.

Actuellement, le vaccin est administré en 2 doses. Vous pourrez **prendre rendez-vous d'emblée pour les 2 injections**, en tenant compte des disponibilités et du délai requis entre les deux.



Dès que vous aurez pris rendez-vous pour les 2 doses, vous recevrez une confirmation par sms ou par mail. Le mail est accompagné d'un **e-Ticket avec un QR-code à conserver précieusement**.

Si vous les avez reçus, ces éléments seront à présenter le jour de la vaccination.

En cas d'empêchement, vous pouvez annuler votre rendez-vous via votre mail de confirmation et en fixer ensuite un nouveau avec votre code personnel qui **reste valable 30 jours**.

▶ VOUS NE MAÎTRISEZ PAS INTERNET ?

La prise de rendez-vous est possible par téléphone via le numéro gratuit inscrit sur votre convocation.

3. LE JOUR DE LA VACCINATION

▶ Soyez à l'heure.

▶ **Munissez-vous de votre carte d'identité** (absolument **obligatoire**), de **votre lettre de convocation** et, dans la mesure du possible, du **e-Ticket** et du **questionnaire santé** dûment rempli.

▶ Après l'injection, une **période de surveillance de 15 à 30 minutes** dans une salle de repos est prévue avant de quitter le site.

▶ Le **port du masque** est **obligatoire**.

Si vous rencontrez des difficultés pour prendre rendez-vous ou pour vous rendre au centre de vaccination, contactez le Plan de Cohésion sociale de Morlanwelz au 064/43.17.34 - sophie.olivier@morlanwelz.be



BON À SAVOIR!

Nous vous demandons de **venir seul.e**, sauf si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer.

Le transport en train et en bus vers le centre de vaccination est gratuit. N'oubliez pas de vous munir de votre convocation !

Vous avez des questions pratiques ou besoin d'aide ?

Consultez la **FAQ** dédiée à la prise de rendez-vous!

covid.aviq.be/fr/faq-vaccination-en-pratique

Plus d'infos ?
je.me.vaccine.be



Wallonie

Béatrice vous pique au centre de prélèvements !

Ce centre est situé au n°3, place du Marché à Morlanwelz. Issu de la fusion de deux laboratoires (Thuin et Namur) en 2014, devenant ainsi un ensemble de taille pour affronter les défis liés à l'évolution des soins de santé en Belgique.

Le centre est géré par Béatrice Dhelin depuis 1979. Elle est née en janvier 1959 à La Hestre. Son parcours scolaire est normal : études primaires, puis secondaires à Saint-Ghislain, ensuite diplômé d'une durée de 3 ans en labo clinique. *J'ai donc fréquenté la même institution pendant 9 ans d'affilée*, me répète-t-elle avec un large sourire. Mariée depuis 1982, maman d'un fils, Arnaud âgé de 38 ans et depuis peu grand-mère d'une petite Elena de 18 mois, *un pur bonheur. A l'âge de 15 ans, j'ai travaillé au Cora pendant un mois et ai suivi des cours d'anglais... Mes études terminées, avant d'accéder à ce poste-ci, j'ai travaillé un certain temps à la clinique privée du docteur Hubinont. Et puis, me voilà installée ici en tant que salariée depuis 1979.*

Pourquoi Morlanwelz ? Mes parents habitaient la localité. La continuité est, de cette façon, assurée, déclare-t-elle avec conviction.

J'ai pas mal voyagé, je suis passionnée par la découverte d'autres cultures, d'autres civilisations, notamment Bali, le Danemark, la Sicile, la Floride, longs voyages ou minitrips ; peu importe. A l'occasion, VTT, le parcours Vita, de longues marches ; j'adore visiter les musées, voir des expos...

Le centre de prélèvement n'est pas seulement destiné à prélever du sang : il y est effectué tout ce qui est analyse de type médical. (analyse d'urine, frottis, soins vétérinaires, analyse de paternité, examen des selles, du sperme, des valeurs glycémiques...).

Les clients viennent de l'entité mais aussi des alentours, qu'ils soient biologistes, vétérinaires, chauffeurs, laborantins, sans profession, simple citoyen...

**Le labo est ouvert
les lundi, mardi, mercredi
de 7h30 à 11h15,
le jeudi de 7h30 à 12h,
le vendredi de 7h30 à 11h15
et le samedi de 7h30 à 9h30.**

Parking aisément accessible, moyens de transport en commun à proximité mais pas de téléphone direct.

En cette période de pandémie, les mesures sanitaires sont strictement respectées : prise de rendez-vous (0800/19.119), pas plus de deux personnes dans la salle d'attente, masque obligatoire, etc.

Le nombre de personnes à piquer ne cesse d'augmenter ; certaines ne sont pas toujours respectueuses dans la file d'attente, c'est un peu dommage. Le jour du marché est un peu plus calme.

Béatrice aux doigts de fée va terminer son «sacerdoce» en 2024 ; elle pourra chouchouter son mari, sa petite famille autant qu'elle le voudra, voguer vers d'autres découvertes. Il lui faudra un certain temps pour s'habituer à ne plus fréquenter son lieu de travail mais parviendra-t-elle à oublier «ses habitués», «sa deuxième maison» ? Quant à «ses habitués», parviendront-ils à oublier cette grande dame blonde souriante qui les accueillait chaque fois, avec autant de chaleur, de convivialité, de professionnalisme, de dévouement, en un mot, une sacrée bonne femme que notre Béatrice, héroïne en blouse blanche de la première heure.

Ce centre de prélèvement a eu beaucoup de chance d'avoir utilisé les services d'une employée aussi modèle par la qualité de son travail, la jovialité de sa présence. Ce centre et ses clients lui doivent une gratitude éternelle !

Je remercie Béatrice pour l'entretien entrecoupé de franches rigolades, elle n'avait même pas oublié que ma boisson préférée était le café noir.

Qu'elle reste pareille à elle-même encore et toujours.

Bonne continuation !
Bonne santé !
Bonne route !

Annette Tilmant



Chez Luigi **Snack - friterie**

Le snack-friterie «Chez Luigi», situé au n°8, Grand'Rue à Morlanwelz, est géré actuellement par Luigi Rosamilia, personnage à la carrure imposante certes, mais quel plaisir de converser avec lui et d'en apprendre un peu plus à son sujet.

Famille d'origine italienne, de la Campanie plus exactement, arrivée en Belgique en 1947, mon grand-père a travaillé comme mineur, est décédé de la silicose. Âgé de 48 ans, Luigi a suivi une formation continue en marketing à Soignies. Il habite à Saint-Vaast, est marié et papa de deux filles âgées respectivement de 21 et 16 ans. La 1^{re} se destine à rentrer dans l'enseignement, la 2^e, aux études à l'Athénée provincial, n'a pas encore choisi son futur métier. *Je suis fort connu à Morlanwelz, déclare-t-il ; mes parents y ont tenu «le Bon Accueil» dans les années 80* (On se souviendra des soirées du vendredi soir qui s'y tenaient, des petits plats spéciaux pour les habitués et autres, de l'atmosphère empreinte de cordialité, de la musique d'époque qui incitait à la danse !) ; en 1986, ceux-ci sont devenus tenanciers du «Café de la Gare», où a été créé, entre autres, le club de la Juventus... *Ce café, je le gère maintenant moi-même depuis 1997. C'est un endroit convivial fort apprécié par les joueurs de cartes ; il est, de plus, le local des sociétés carnavalesques* (les Normaliens et les Récalcitrants). Luigi rappelle que le «Café de la Gare» sera à nouveau accessible au public dès que les mesures sanitaires seront levées. *Ma dernière acquisition est la «Friterie de la gare» où les travaux de rénovation sont terminés.*

Quant au snack-friterie, d'une superficie d'environ 80 m² comprenant cuisine et arrière-cuisine, il est ouvert depuis 2018.

Parking aisément accessible et gratuit. Moyens de transport à proximité.

Une de ses spécialités est la pita fabriquée artisanalement ; la *Maison Daulmerie* collabore avec Luigi dans le cadre de l'approvisionnement de la viande qui servira à la production de la pita ; le pain «à spéciaux» provient tous les jours de la boulangerie ; 90% des autres produits sont livrés par la firme De Boeck.

Luigi gère toujours son personnel dans le respect et la convivialité ; il est en constante recherche de personnel qualifié, notamment pour la «Friterie de la Gare chez Luigi» qui ouvrira ses portes très prochainement.



La carte proposée comprend évidemment de nombreuses suggestions (des hamburgers, des durums, des brochettes de dinde, de poulet, du gyros maison, du vol-au-vent...).

Pas de concurrence à déplorer. L'évolution du snack est constante mais en baisse à cause de la Covid-19.

A l'heure actuelle, les commandes sont livrées ou à emporter tous les jours de 11h30 à 14h et de 17h à 22h.
Tél. : 064/60.90.46 ou 0496/94.48.46.

Des Italiens venus d'Italie ont tenu à goûter les «specials» (pain/frites) et en ont repris emballés dans du papier alu pour rentrer en Italie, me raconte Luigi !

Luigi conclut cet entretien par *l'intégration des Italiens chez nous : Les Italiens de Morlanwelz (entre autres) boivent de la bière, font le gille.* Il continue à parler le dialecte de la Campanie. Pour la petite histoire, la famille Rosamilia est originaire de la même région que celle de Gérard Mattia, un de nos échevins (Conza della Campania).

Le snack est un lieu convivial où il fera bon s'attarder dans quelque temps. Vivement que la pandémie soit résorbée !

Merci, Luigi, pour cet entretien plus que cordial.

Propos recueillis par Annette Tilmant et agréés par Luigi

Une pescheria mediterranea à Morlanwelz ? Oui !

Une *pescheria*, autrement dit une *poissonnerie*, lieu où l'on vend du poisson, des crustacés...

Cette poissonnerie accessible depuis peu au public est installée sur le site de l'ancien Bon Grain, au n°75, avenue Valère Mabille à Morlanwelz. Nos lecteurs connaissent sans doute mieux cet endroit légèrement excentré sous l'appellation de «quartier des Hayettes».

La poissonnerie est gérée par Rosario Di Francesca (Saro) arrivé de Villarosa en 1988 et d'un associé, Horatio Provato. Honnêtement, Rosario reconnaît qu'il n'y connaît peut-être pas grand chose en poisson, mais son ami Horatio possède les connaissances culinaires nécessaires : il a été cuisinier pendant 2 ans dans un restaurant à Catane. Ah, Catane ! Quant à Rosario, il fut et est toujours patron d'autres commerces à Morlanwelz.

La «*pescheria mediterranea*» propose du poisson frais de haute qualité importé de Sicile avec arrivage soit par camion réfrigéré soit par avion. L'étal propose de tout «sentant bon le Sud» : de l'espadon entier (l'un d'eux pesait une soixantaine de kg), découpé sur place devant le client, du thon rouge, protégé certes, mais acheté par quotas pour être revendu, de la «spagola» (genre d'anguille), des petits thons blancs (alaluga), des gambas, des calamars en provenance de la Sicile... mais aussi du poisson consommé habituellement en Belgique et acheté auprès de grossistes : moules, cabillaud, crevettes, huîtres, saumon, filets de lieu, sardines, dorade, maquereaux, bar, saucisse à l'espadon au saumon, persil plat italien, citrons à profusion...

Le prix du poisson ? Il dépend de la loi du marché et de la saison, répond le patron.

Rosario, c'est un entrepreneur, un promoteur, il n'a pas peur d'oser : *Il faut relancer le commerce à Morlanwelz, il est nécessaire que le*

contact entre le client et le commerçant reprenne à l'ancienne. Malheureusement, le confinement n'a rien arrangé.

La *pescheria*, d'une superficie d'environ 100m², est d'un accès aisé : parking gratuit, moyens de transport en commun à proximité.

Ouverture :
du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 14h à 17h,
le dimanche matin de 10h à 13h.

Pour les commandes: 0499/87.12.46
pescheriamediterranea2020@gmail.com
«Pescheria Mediterranea» sur Facebook

Des projets, Rosario en a plein la tête : un labo, une chaîne de congélation, du sous-vide... des rêves qu'il voudrait concrétiser. Rosario a besoin d'avenir, d'ouvrir des portes... sans limite ! Il voudrait créer des emplois et surtout motiver les jeunes. Belle perspective pour ce brasseur d'affaires, un homme heureux entouré d'une pléiade d'amis. Viva l'aventura !

Super grand merci à Saro et à son équipe pour leur accueil, du «Comme chez soi».

Propos recueillis par Annette Tilmant avec l'accord du sympathique Rosario





Des nouvelles de la Société Royale d'Instruction populaire de Morlanwelz

Note cercle culturel est prêt à reprendre ses activités dès que le feu vert sera donné pour cette reprise. Mais avant tout, les membres du comité ont une pensée émue pour toutes les victimes de la pandémie et présentent leurs condoléances à tous ceux et celles qui ont perdu un être cher à cause de ce maudit virus.

Quant à nos activités, elles s'orientent vers des pièces de théâtre *pour autant que la réouverture des salles soit décidée* et sur des excursions d'une journée à condition que l'Horeca soit ouvert et tout particulièrement les restaurants. Reste aussi en suspens notre voyage de vacances en Franche Comté, déjà reporté l'an dernier et qui devrait avoir lieu en juillet 2021.

Notre programme évoluera en fonction de ce qui sera permis car toutes nos activités ne se feront que dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'organisation. Après un an de restrictions, d'interdictions, d'espairs, de déceptions..., grâce au vaccin, le bout du tunnel se rapproche et nous sortirons bientôt au grand jour et retrouverons une vie plus normale. Mais en attendant, faites attention à vous, respectez les autres en suivant les mesures qui vous sont imposées.

Pour tout renseignement sur la S.R.I.P., contactez le président, Bernard Seutin, au 064/26.27.08.

Comité Télévie Morlanwelz Activité le samedi 8 mai dès 18h à la salle Patria à Carnières

Suite au succès de sa première édition, le comité organise, sous réserve d'acceptation des autorités vu les mesures sanitaires, sa soirée «années 80» avec un blind-test.

Restauration : plus d'informations à suivre sur nos réseaux sociaux. Prix : 15-€/adulte - 8-€/enfant (- de 10 ans). Le prix comprend l'entrée ainsi que la soirée. Réservation obligatoire par virement sur le compte **BE52 3630 7536 5909** pour le 1^{er} mai au plus tard.
Avec le soutien du collège communal de Morlanwelz.

Informations

lesamisduteleviem@gmail.com 0498/70.75.76
www.televiemorlanwelz.be
Les amis du Télévie Morlanwelz sur Facebook.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail !

Centre de la Broderie du Hainaut Manade de Collarmont à Carnières

Le samedi 29 mai 2021
de 10 à 18 heures

Journée PORTES OUVERTES

-Sous réserve d'annulation covid-
consulter le site pour toutes informations

Présentation des ateliers
pour la saison 2021-2022

Exposition
de travaux textiles

Entrée gratuite

Renseignements :
Patrick COUPAIN
064/44 85 95

Manade de Collarmont
72, rue d'Anderlues
7141 Carnières

<http://www.lecentredebroderieduhainaut.be/>

Depuis près de 30 ans, le Centre de Broderie du Hainaut a apporté beaucoup de satisfactions à de nombreux participants venant de la région du Centre mais aussi d'autres régions de Bruxelles et de Wallonie.

Dans une ambiance conviviale, ce sont pas moins de 25 à 30 ateliers renouvelés chaque année qui sont proposés non seulement en broderie aux techniques diverses (main ou machine, traditionnelle ou contemporaine, de base, en 3D...) mais aussi en art textile, patchwork, perlage, cannage, couture créative, encadrement, teinture, etc. Autant de compétences partagées avec passion par la dizaine d'animateurs/trices qui souhaitent de tout cœur pouvoir reprendre leurs activités après trop de mois où le Coronavirus a joué le trouble-fête...

C'est plein d'espoir qu'ils espèrent revoir tous leurs visiteurs à leurs prochaines portes ouvertes le samedi 29 mai prochain.



Atelier théâtre du Sablon : des citoyens très motivés !

Le Centre culturel *Le Sablon* a mis sur pied une initiative originale : un atelier théâtre citoyens, dont le metteur en scène est **Jean-Charles Van Antwerpen**. Intergénérationnel, multidisciplinaire, ce projet réjouit celles et ceux, nombreux, qui y prennent part.



Renza Finet, Aldengondoise, fait du théâtre depuis longtemps, d'abord dans le Borinage, dont elle est originaire, puis à Mont-Sainte-Aldengonde, dans la troupe «Les Arsouilles», avec Jean Dussaussois, Gilbert Potiau et Jean-Marie Lison. Elle a aussi joué pendant des années aux «Walloneus» avec la regrettée Lily Faes. *J'adore ce projet avec Jean-Charles, s'enthousiasme-t-elle, j'ai adhéré tout de suite à l'idée. Malheureusement, la crise sanitaire a provoqué la mise en suspens de l'atelier. Je fais un duo avec Bertha, on s'entend à merveille !*

Le Morlanwelzien **Jean-Pierre Vansantvoort** est bien connu dans l'entité puisqu'il fait le gille à Carnières et qu'il réalise des capsules humoristiques «Chroniques insolites» avec *Le Sablon*, en compagnie de Pierre Mathues. «Pierrot» pour les intimes est lui aussi enchan-

té de participer à l'atelier théâtre : *C'est très chouette et motivant. J'ai joué dans plusieurs spectacles, notamment à l'Académie, où j'ai suivi les cours d'art dramatique. On partait souvent dans des projets un peu fous et on s'est toujours débrouillé pour que ça marche. On avait un excellent metteur en scène, comme c'est le cas ici, avec Jean-Charles. Ce qui est génial, c'est qu'on est entouré d'amis, dans une ambiance positive et détendue.*

La benjamine de ce groupe de comédiennes et comédiens amateurs s'appelle **Sarah Wasterlain**. Carniéroise, âgée de 10 ans, elle rayonne de joie à chaque répétition, fait preuve d'une excellente diction et connaît toutes les répliques par cœur ! *C'est gai parce qu'on fait du théâtre avec des gens qu'on aime bien. C'est la première fois pour moi. Je me sens bien intégrée. Je joue un sketch avec ma maman et une de ses amies. On rit beaucoup. Quand je parle de cette activité à mes copines, elles me disent que c'est chouette et qu'elles aimeraient faire du théâtre aussi.*

Franca Rossi



Place Albert 1^{er}, 16a
064/44.23.26

www.morlanwelzlaicite.be
laicite.mlz@hotmail.com

Maison de la Laïcité
Morlanwelz

Comme toutes les structures culturelles ou associatives, actuellement, nous attendons impatiemment de reprendre nos activités. En temps normal, ce sont des conférences, ciné-débats, voyages, repas conviviaux et ateliers d'aquarelle et d'art floral qui rythment la vie de notre Maison de la Laïcité.

Dès que la situation le permettra, nous mettrons tout en œuvre pour que la reprise se déroule au mieux. Nous serons ravis de retrouver nos membres et sympathisants, mais égale-



ment d'accueillir toute personne souhaitant participer à nos activités. En attendant, prenez bien soin de vous et à bientôt, nous l'espérons !

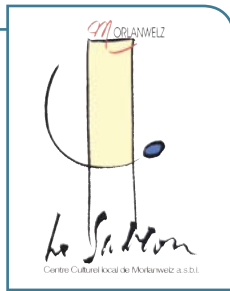
La Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Pour suivre notre actualité, vous pouvez toujours vous rendre sur notre page Facebook *Maison de la Laïcité de Morlanwelz* ou sur notre site www.morlanwelzlaicite.be. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 064/44.23.26 ou via l'adresse laicite.mlz@hotmail.com

Infos

«Le Sablon»

Centre culturel Le Sablon
 sur Facebook
<https://sablon.morlanwelz.be>
sablon@morlanwelz.be
064/43.17.18



Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Le vendredi de 9h à 12h.

Concerts

Afro Jazz Quartet

Samedi 1^{er} mai à 20h - entrée : 12-€

Angelo Moustapha est un batteur et percussionniste béninois, lauréat du titre de meilleur batteur d'Afrique en 2017. Arrivé depuis un an et demi en Belgique, Angelo a déjà écumé la scène belge, jouant notamment avec Phillip Catherine, Toine Thijs et Nicolas Kummert. Sa musique mêle jazz et musiques traditionnelles béninoises, le tout dans une énergie et une complicité palpables pour le public. Angelo sera présent avec son quartet composé de Michel Vrydag à la basse, Théo Füeg au clavier et Arnaud Guichard au saxophone pour un set de pure joie et de pure énergie.



Melfiano

Vendredi 4 juin à 20h - entrée : 10-€

Melfiano est un artiste montant de la scène hip-hop belge et transmet des valeurs universelles au-delà de sa musique. Sur scène, en studio ou dans son quotidien, il se distingue par des morceaux qui dépassent les codes du rap.

Originaire de Soignies, Melfiano se passionne pour le hip-hop depuis sa plus tendre enfance dans une ville où sa musique de prédilection était quasiment inaccessible. Sa curiosité et sa ténacité lui ont permis de se forger une réputation dans le paysage belge à travers des improvisations, des open-mics (micros ouverts) et des battles (joutes).

Melfiano a derrière lui une discographie prolifique avec une cadence d'un projet par an. Après plusieurs mixtapes (compilations), il sort en 2018 son premier album *Voyage en sac à dos* et dans la foulée son EP (disque) *Café Noir*. Il a collaboré en l'espace de 10 ans avec des artistes belges de renom (James Deano, Jean-Jass, L'Hexaler...) mais également français (Demi Portion, Boss One du 3^e Œil, Le Bavar de la Rumeur...). Au fil du temps, le Sonégien s'est forgé un nom via plusieurs scènes en France, en Suisse et en Belgique. Son nouvel album *Les Choses Simples* classe Melfiano au rang des artistes hyperactifs du pays, toujours animé par la passion débordante de ses débuts.



Activités du Centre

Conférences

Conférence musicale

Une belle histoire du jazz

Mardi 11 mai à 14h

Quintet avec Richard Rousselet (bugle), Michel Mainil (sax), Jean-Denis Tourneur (guitare), Alain Dhamen (contrebasse), Patrick Wante (drums)

Une histoire de jazz en trois actes.
 • N...
 • Davis.



Le groupe est né de la rencontre entre cinq musiciens animés d'une même passion : le jazz.

Comme les fabuleux groupes de Cannonball Adderley, d'Horace Silver ou encore des Jazz Messengers, le quintet reprend des morceaux du répertoire classique et moins classique, en les revisitant et en y apportant une dynamique nouvelle. Cela groove, ça balance, ça déménage... ça swinge !

William Shakespeare

(1564-1616) et la musique

Mardi 1^{er} juin à 14h

Par Jean-Marc Onkelinx, Musicologue au Conservatoire Royal de Liège.

Génie intemporel et visionnaire exceptionnel, William Shakespeare est l'un des plus grands dramaturges de l'histoire. Ses tragédies comme ses comédies offrent une large place à la musique de scène et puisent dans la chanson de l'époque élisabéthaine.

Son travail introspectif sur la psychologie de ses personnages a généré, au cours de sa vie, une œuvre immense, mille ans plus tard, toujours d'actualité. Ses œuvres, de l'opéra à la comédie.



Jean-Marc Onkelinx vous invite à un voyage au cœur des passions humaines à travers quelques mises en musique de l'œuvre du génie de Stratford.

En collaboration avec Hainaut Seniors, antenne de Charleroi.

culturel Le Sablon

Le Sablon fait rimer Carnaval,
original et viral !

Exposition

Formes et couleurs
peintures de Christiane Detry
Samedi 8 et dimanche 9 mai - entrée gratuite

Christiane Detry est une artiste peintre qui a longtemps fait partie du C.A.M. (Cercle Artistique de Morlanwelz) dissout depuis ses débuts. Elle a couvert différents thèmes, de la nature aux chers, de la vie à la mort, le ciel...



Vernissage le vendredi 7 mai à 19h. Exposition accessible samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Excursion

Bastogne War Museum & Chocolaterie Cyril
Samedi 19 juin de 8h à +/-20h - 35-€



Le Bastogne War Museum, lieu de mémoire dédié à la Seconde Guerre mondiale, présente de manière moderne et interactive la Bataille des Ardennes. Découvrez les origines de la guerre 40-45, les événements marquants, la vie en Belgique durant l'occupation... Apprenez-en plus sur la dernière offensive d'Hitler : la Bataille des Ardennes ou The Battle of the Bulge disent les Américains.

A la Chocolaterie Cyril de Samrée, découvrez l'origine du chocolat et les différentes techniques pour fabriquer des pralines, figurines et autres spécialités en chocolat lors d'une démonstration par le maître-chocolatier, agrémentée de nombreuses dégustations et d'une touche d'humour.



Mérites culturels 2021
Vendredi 11 juin à 19h - entrée gratuite

Une nouvelle remise des Mérites culturels 2021 au Centre culturel Le Sablon. L'humour et la créativité ont été les maîtres de cérémonie lors de la remise des lauréats dans les différents domaines artistiques primés. Une initiative du Sablon et de l'échevinat de la Culture.



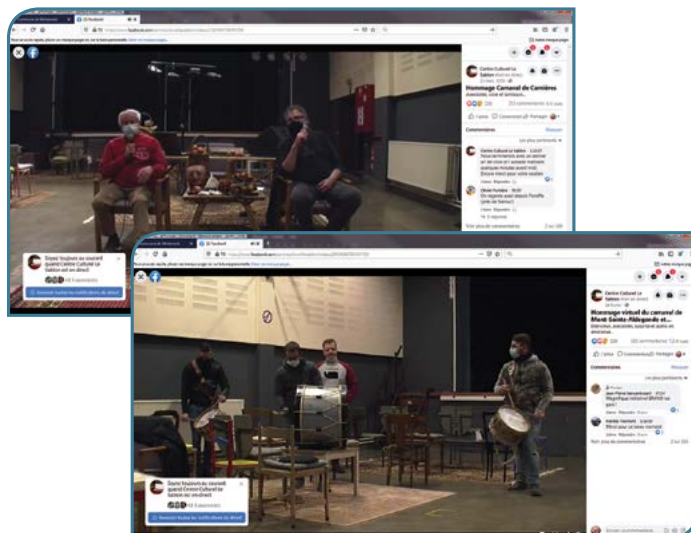
Les Carnavals de l'entité ont été annulés, au grand dam des passionnés du folklore et, en première ligne, des sociétés de gilles et de fantaisie. Le centre culturel Le Sablon a proposé les 14 février et 21 mars, via sa page Facebook, deux rendez-vous, virtuels mais qui ont procuré aux internautes une vive émotion et des réjouissances à distance. Les nombreux commentaires en disaient long sur cette joie partagée, même si c'était par écran interposé.

Pour les deux matinées, les vues des vidéos se sont comptées par milliers : la vidéo de Mont-Sainte-Aldegonde et Morlanwelz du 14 a ainsi suscité l'intérêt de quelque 7.200 citoyens (plus de 50.000 sur la page Facebook «Petit Gille» !) et celle de Carnières, 5.400, au moment de clôturer ces lignes.

Pour proposer des moments inoubliables à son public dominical de février et mars, le Sablon avait invité des gilles, Bernard Engin, Stéphane Defourny, Michel Henne et Jean-Pierre Vantsanvoort, qui ont raconté des anecdotes savoureuses. Bernard et Jean-Pierre ont évoqué le plaisir immense de faire le gille avec leurs fils respectifs. Gwendal Bouguet a joué des musiques de carnaval à la viole, en hommage à Emile Stas, musicien bien connu de tous, décédé le 3 janvier dernier. Thibaut Caffeau, Aurélien Derue, Jonathan Piette, David et Michel Sauteur, Mike Scheirelinck, Dylan Trotin ont également interprété des airs de gilles et, petite note de modernité, Guillaume Selvais a assuré avec brio son rôle de DJ.

On a proposé un événement qui s'est révélé rapidement viral se réjouit Philippe Hesmans, directeur du Sablon. Je pense que, par cette initiative, on a répondu à un besoin de «vivre le Carnaval», malgré tout.

Bravo au Centre culturel pour cette initiative !
Franca Rossi



Atelier d'écriture

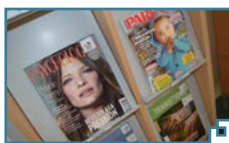
Les revues de la Bibliothèque

La Bibliothèque organise un atelier d'écriture qui se déroulera les vendredis après-midi de mi-septembre à mi-novembre 2021 (8 séances de 3 heures).

Le thème de cet atelier, qui sera donné par l'animatrice Claire Coriquet, est «*la trace*».

La trace est un «signe» qui résulte toujours d'un événement. Comprendre une trace, c'est saisir sa singularité, son unicité et chercher à reconstituer l'événement qui l'a produite. Traces de passage, de rencontre, de bout d'autre, de nous-même aussi ; traces *presque* imperceptibles, infiniment petites, et tout ce à quoi on ne prête pas attention. À partir d'une balade, nous porterons notre regard sur ce qui d'ordinaire, ne sort pas de l'ordinaire : interroger la banalité, cultiver l'étonnement, capturer des traces diverses pour tricoter nos histoires à partir de sons, d'images et d'émotions glanés au cœur des rues de Morlanwelz. Les pistes d'écriture proposées favoriseront les formes courtes et poétiques. Enfin, un moment sera consacré à la mise en place d'un dispositif d'exposition du travail mené collectivement. L'atelier combinera l'écriture avec une dimension plastique (dessin, pliage, modelage, etc.) et photographique.

Cet atelier étant réservé à maximum 9 participants, merci de nous faire part de votre souhait d'y participer en vous inscrivant au 064/43.16.95 ou via l'adresse mail henaut.catherine@morlanwelz.be. La confirmation de votre inscription et les modalités pratiques (dates et heures précises) vous seront communiquées courant du mois d'août.



Venez (re)découvrir notre salon de lecture et consulter les nombreuses revues mises à votre disposition. Voici quelques exemples choisis pour vous :

À côté des quotidiens (**Le Soir**, **La Libre Belgique**, **La Nouvelle Gazette**), la bibliothèque vous propose les journaux : **Charlie Hebdo**, **Le Courrier International**, **le Monde Diplomatique**.

Pour vous divertir : **Femmes d'aujourd'hui**, **Cosmopolitan**, **Plus Magazine**.

Envie de cuisiner, de jardiner, de bricoler, de vous adonner à la couture ? **Cuisine actuelle**, **Mon jardin & ma maison**, **SystèmeD**, **Je vais construire**, **Polymères**, **Modes & Travaux**.

Vous aimez la musique, la culture et la lecture ? **Beaux Arts**, **Diapason**, **Rolling Stones**, **Le magazine littéraire**, **dBd**.

Vous êtes branchés décoration ? **Gael Maison**, **Déco Idées**.

L'actualité, les sciences, la géographie, l'histoire vous intéressent ? **Trends Tendances**, **Le Vif**, **Ça m'intéresse**, **Pour la science**, **Science & Vie**, **Géo**, **Moyen-Age**, **l'Histoire**.

Pour les amateurs de culture geek : **Ravage**, **01Net**, **Animeland**, **L'écran fantastique**.

Pour les amateurs de sport et de belles voitures : **Sport Foot Magazine**, **le Moniteur Automobile**.

Pour les amoureux de la nature, de la biodiversité, de l'écologie, des projets du futur en architecture, d'un mode de vie participatif : **Natagora**, **Imagine demain le monde**.

Sans oublier de nombreuses revues régionales : **CHAM**, **CRECC**, **Glanures**, **Cahiers manageois** ; mais aussi : **Sciences Humaines**, **Test Achats**, **Parents**, **Le Ligeur**, **Psychologie**...

Côté enfants : **Spirou**, **Wapiti**, **Science & Vie Junior**, **Géo Ado**, **le monde des ados**, **Images Doc**, **I love English**, **le Petit Léonard** (revue d'art)...

Sortie littéraire :

«*Au travers du mensonge*»
de Sara Marra



Sara Marra, née en 2003, est actuellement étudiante en rhétorique à l'Athénée Provincial de Morlanwelz en section langues. Elle est fascinée par la science-fiction, les romans post-apocalyptiques tels que *Hunger games* ou *Divergente*. Ces livres ont influencé son univers. C'est sa grande sœur Carla qui lui fait découvrir ce genre littéraire lors de leurs nombreux passages à la bibliothèque de Morlanwelz. Écrire lui permet de s'évader. Elle termine son récit à l'âge de 15 ans, l'a retravaillé à maintes reprises pendant trois ans puis l'a laissé dormir deux ans dans un tiroir. À 17 ans, Marianne Wéry, éditrice chez *Etre vu pour être lu*-Edition de Chapelle-lez-Herlaimont, lui propose un contrat.

Son livre *Au travers du mensonge* a été présenté en avant-première ce 12 février à l'hôtel communal. *L'an 3000, c'est la guerre entre l'Europe et les Etats-Unis. Les soldats recrutés sont des adolescents. Quelle est cette arme secrète, la Writtun, qui peut décimer 70% d'un peuple en quelques jours ? Qu'est-ce que la GAAF, cette organisation où règne l'ordre, la*



Les anciens numéros peuvent être empruntés. Pour toute information, merci de téléphoner aux responsables de la salle de documentation au 064/43.16.98. Actuellement, au vu des contraintes sanitaires, la salle de lecture est accessible par une bulle (famille, couple, personne seule) sur rendez-vous et pour 1/2h maximum.

peur, où toutes les décisions se prennent, où toutes les punitions sont publiques y compris la mort ? Et puis, il y a Kate qui semble vivre ou revivre plusieurs fois ? Dans quel camp est-elle ? Elle détiendrait la solution pour faire revenir la paix de part et d'autre de l'Atlantique. Peut-elle faire confiance à ses souvenirs, à Ethan, Victoria, Jean, Eden, James ? Une chose est sûre, elle devra faire des choix. Mais lesquels ?

Au travers du mensonge est disponible en librairie et vous pouvez aussi le commander chez l'auteure ou chez l'éditrice. N'hésitez pas à consulter le site internet de la maison d'édition pour découvrir les librairies partenaires : www.etrevuepourreleu.com

Liste des infirmiers et infirmières à domicile

ANNICHIARICO Virgilia

0498/651.046

ASTANCAI Liliana

0471/582.322

BENDEL Cynthia

0495/162.376

BERNARDONE Tiziana

0497/851.036

BEUBLET Isabelle

0494/909.542

BLANCHART Sophie

0475/216.519

BRIXHE Paul

0493/678.010

BUJA Dorothee

0497/087.748

CASTIAUX Sylvie

0497/507.483

COEMAN Marianne

0475/698.256

CORUZZI Bernadette

0498/594.512

DE CRAECKER Manon

0495/341.069

DE NARDIS Alessandra

0493/431.222

DEPUYDT Michael

0495/547.480

DELTENRE Céline

0484/059.105

DI BIANCO Mélissa

0494/788.115

DI SANTO Romina

0498/629.282

DILLY Florianne

0495/543.533

DUCOCHEZ Florence

064/442.877 ou 0476/340.723

DURIAU Martine

0477/664.319

DUTRIEUX Philippe

0495/662.875

ESTEVEZ Andréa

0494/640.440

EUDELIN Delphine

0496/980.331

FRAGAPANE Lorna

0497/507.566

GAROFANO Lorena

0497/677.173

GASSEE Amanda

0471/649.645

GIORDANO Sabrina

0499/177.102

GODELET Marine

0479/634.651

GRECO Carmelina

0496/303.415

JAUMONT Tiffany

0470/721.667

(Bois d'Haine, La Louvière)

KARPINSKI Katty

0476/205.797

LAPASSA Mélody

0471/461.938

LIENARD Nathalie

064/449.371 ou 0470/411.871

LONGARIELLO Manon

0498/521.502

MACALUSO Marie

0495/712.711

MOONS Christine

0494/345.031

MUSA Tiphany

0492/863.942

NOTTARIGO Giuseppe

0496/443.841

PAQUET Corinne

0472/864.146

(petits soins - ex. : douche)

PAUWELS Catherine

0497/268.451

RAMDANI Karima

0493/073.258

RAMDANI Nadjim

0495/812.221

ROLAND Bérange

0485/918.999

SACCHET Jerry

0474/609.095

SALAMANCA Michelina

0497/658.300

SANTINI Patricia

0496/854.628

SERRA Letizia

0495/369.358

SMITS Carine

0496/474.580

VINCK Eva

0491/239.642

VINCK Debora

0495/437.739

ZAIDI Salima

0495/792.633

ZUMBO Jessica

0495/272.083

Pharmaciens

BUSQUIN

Rue M. Du Vivier, 7 - 064/43.22.88

CASTELAIN - MULTIPHARMA

Place du Marché, 2 - 064/44.22.70

LARSILLE - FAMILIA

Chée Brunehault, 415 - 064/44.21.87

VALENTIN

Grand-Rue, 10 - 064/44.20.62

DEGHISLAGE - MULTIPHARMA

Pl. de Carnières, 37 - 064/44.21.22

HAMAIDE - UNIVERSAL PHARMA

Av. W. Churchill, 25 - 064/28.38.98

MAGAIN

Rue de la Station, 72 - 064/44.62.16

MARCQ

Place de Mont-Ste-Aldegonde, 38

064/33.40.48

LEJONG

Grand-Rue, 53 - 064/45.13.92

Médecins

BOUGARD S.

Place de Carnières, 6
064/45.10.93 - 0495/18.21.60

BRUNO G.

Place Albert 1^{er}, 8
064/45.93.52

BUSQUIN P.

Rue du Beauregard, 45
0497/06.15.80

DELVAUX S.

Quai de la Haine, 122
02/808.36.33

DE MATTEIS A.

Chaussée Brunehault, 23
064/44.64.49

DUMONT C.

Rue Raoul Warocqué, 14
064/44.80.48

GUSTIN M-P.

Rue Delbègue, 35A
064/44.66.17 - 0477/90.60.70

HENNE M.

Avenue Churchill, 16/3
064/46.08.86

MARTIN O.

Rue Du Vivier, 21
064/55.49.36

MOROSINI N.

Rue Abel, 35A
064/44.58.45

MATAGNE B.

Rue Waresaix, 50
064/44.56.72

VANDENBOSCH D.

Rue des Jacinthes, 8
0497/66.12.12

VERBESSELT J.

Rue du Houssu, 5
064/44.22.88

WASTELAIN R.

Rue Edmond Peny, 27
0474/85.38.95

Centre de santé Cap Sud

Place Albert 1^{er}, 1 - 064/67.67.34

[www.fr.docvadis.be/
centremedicalcapsud](http://www.fr.docvadis.be/centremedicalcapsud)

**DE BODT / DUPONT / FAYT /
GUYAUX / MUSCH**

Centre de santé Arcadia

Rue A. Warocqué, 4 - 064/84.18.37

www.centrearcardia.com

HUST / CZARKOWSKA

MÉDECINS - POSTES DE GARDE :

29, RUE MARIE DE HONGRIE À BINCHE
164, RUE HAMOIR À LA LOUVIÈRE
LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H.

MÉDECIN DE GARDE :

Composez 24h/24 le **1733** (payant)
ou surfez sur www.1733.be

PHARMACIE DE GARDE :

Vous pouvez former le **0903/99.000**
(1,50-€/minute)

ou surfer sur www.pharmacie.be

Le Nouveau Sac Bleu pour vos emballages PMC

Ça y est c'est officiel, le Nouveau Sac Bleu sera déployé dans l'ensemble des communes du territoire Hygea dès le 1er avril !

A partir de cette date, vous pourrez placer de nombreux emballages ménagers en plastique additionnels dans votre sac PMC comme des pots de yaourts, ravier de beurre ou encore des films, sachets (comme le sachet de chips) et sacs en plastique. Nous pourrions ainsi recycler plus d'emballages, réduire l'usage de nouvelles matières premières, économiser de l'énergie et limiter les émissions de CO₂. Concrètement, **ce seront 8 kilos d'emballages supplémentaires** qui vont quitter le sac de déchets résiduels/ordures ménagères pour le sac bleu. Une bonne nouvelle pour l'environnement et pour votre portefeuille ! Les nouveaux sacs bleus ont le même volume que les anciens, ils seront vendus au même prix et dans les mêmes points de vente qu'auparavant.



Ce qui est interdit dans le nouveau sac bleu :

✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, ...

✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant

✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes ci-dessous



✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone

✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L

✗ La frigolite

✗ Autres objets (seau, tuyau d'arrosage, brosse à dent...)

Attention, n'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres, ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac) et n'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Vous avez encore des anciens rouleaux de sacs PMC ?

Ne vous en faites pas ils restent valables jusqu'à épuisement des stocks.

À partir du 1er avril, vous pourrez donc les présenter à la collecte avec les nouveaux emballages autorisés.

Plus d'infos ?

Rendez-vous sur www.hygea.be ou sur www.lenouveausacbleu.be